

CCSÉHDAA

Procès-verbal du mercredi 18 novembre 2020

Date : Mercredi 18 novembre 2020
Heure : 19 h 15 à 21 h 30
Endroit : Rencontre virtuelle par TEAMS

Présences : **Représentants parents :** Hélène April, Claude Beaulieu, Chantale Duval, Jessica Paradis, Valérie Pelletier, Josée Tardif.

Représentants du personnel du Centre de services scolaire : Marie-Claude Bourque (enseignante), Sophie Doyon (enseignante), Lise Beaulieu en remplacement de Hélène Lapointe (Tech. éducation spécialisée), et Emmanuelle Pelletier (psychologue scolaire).

Personnes désignées par le Centre de services scolaire : Kathy Fortin (directrice) et Sébastien Mercier (coordonnateur des Services éducatifs jeunes).

Représentant du CISSS du Bas-Saint-Laurent : Constance Héroux (chef des services de réadaptation Programme Jeunesse).

Invitée : Nancy Thériault (enseignante)

Employés du Centre de services scolaire : Julie Côté et Isabelle Robichaud.

Absences : Patricia Dionne, Guillaume Lavoie et Margot Rossignol, Dany Tremblay (représentants parents) et Andrée-Anne Dumont (représentante du CISSS du Bas-St-Laurent)

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
1.0	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée	<p>Constatation du quorum : 12 membres, dont 6 parents. La rencontre débute à 19 h 21.</p> <p>Animation est faite par : M^{me} Hélène April (M^{me} Duval éprouvant des difficultés de connexion au début de la rencontre). Secrétariat effectué par : M^{me} Emmanuelle Pelletier.</p>	
2.0	Lecture et approbation de l'ordre du jour	<p>Il est proposé par : M. Claude Beaulieu et résolu que l'ordre du jour soit approuvé en ajoutant la consultation du projet d'organisation des services ÉHDAA 2021-2022 au point 7.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
<p>3.0 Lecture et adoption du procès-verbal du 14 octobre 2020 et suivi</p> <p>3.1 Dépôt des documents officiels : - Liste des membres - Calendrier des rencontres - Règles de régie interne</p> <p>3.2 Finaliser le plan d'action pour adoption</p>	<p>Il est proposé par : M. Claude Beaulieu et résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.</p> <p>3.1 Dans les documents fournis, on dépose la liste des membres, le calendrier des rencontres ainsi que les règles de régie interne.</p> <p>3.2 Le plan d'action est modifié en ajoutant les sujets qui seront discutés aux prochaines rencontres : Trois présentations dont celles des classes d'adaptation de l'École secondaire Chanoine-Beaudet et de l'École polyvalente La Pocatière ainsi que celle d'une classe spéciale du primaire.</p> <p>Il est proposé par : M^{me} Jessica Paradis et résolu que le plan d'action soit adopté suite aux modifications apportées.</p>		
<p>4.0 Rapport de la trésorière</p>	<p>M^{me} Jessica Paradis, trésorière, mentionne qu'étant donné que les rencontres sont virtuelles, il n'y a aucune dépense à ce jour.</p>		
<p>5.0 Rapports des représentants</p> <p>5.1 Représentant au Comité de parents (3 nov.)</p> <p>5.2 Conseil d'administration (17 nov.)</p>	<p>5.1 M. Claude Beaulieu rapporte les sujets de discussion de la dernière rencontre du Comité de parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du Comité dans chaque école - Documents concernant le Comité placés sur la page Facebook du Centre de services scolaire. - Soulignement et valorisation de l'implication parentale dans les différents comités. - Transport du midi qui est problématique pour certains trajets qui sont déficitaires : ces trajets pourraient cesser d'être offerts sauf s'il n'y a pas de place pour accueillir les enfants au service de garde. S'il y a de la place, le Centre de services scolaire pourrait aider les parents à trouver un support financier pour assumer la différence de coût entre le transport du midi et le service de garde pour l'heure du dîner. <p>5.2 M. Claude Beaulieu rapporte les sujets de discussion de la dernière réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ordinateurs pour les ÉHDAA ont été commandés, mais ils n'ont pas été reçus. - Le transport scolaire du midi (tel que rapporté ci-haut). - L'intégration des nouveaux membres pour leur expliquer le fonctionnement du Conseil et du Centre de services scolaire. 		
<p>6.0 Plan d'action - Suivi :</p> <p>6.1 Objectif 1 : Transmission d'informations</p>	<p>6.1 Aucun.</p>		

Sujets à discuter	Discussion et orientation	Suivi à donner
<p>6.2 Objectif 2 : Diffusion d'informations</p> <p>6.3 Objectif 3 : Respect de la Politique ÉHDAA - Mieux comprendre les classes d'adaptation</p> <p>- Démystifier le processus de l'organisation des services aux élèves HDAA</p> <p>- Synthèse des plans d'urgence des écoles en cas de confinement</p> <p>6.4 Objectif 4 : Informations sur les services</p> <p>6.5 Besoin des membres : informations</p>	<p>6.2 Aucun.</p> <p>6.3 M^{me} Nancy Thériault présente de façon claire et schématisée la clientèle des classes spéciales du primaire ainsi que celles de tous les cheminements existants au secondaire. Les élèves qui ont accès à une classe spéciale au primaire sont ceux qui fréquenteront les classes CAF (Cheminement d'autonomie fonctionnelle) au secondaire. Dans le CAF, on retrouve les programmes CAPS (pour élèves qui ont une déficience intellectuelle modérée à sévère, ce programme se termine à 15 ans), DÉFIS (suite de CAPS pour les 16 à 21 ans) et DIP (déficience intellectuelle profonde). Au secondaire, il y a également des parcours adaptés au premier cycle (PCA) qui permettent aux élèves de terminer l'acquisition des notions du primaire. Plusieurs membres demandent de recevoir une copie du schéma des programmes et parcours présentés par M^{me} Thériault.</p> <p>M. Sébastien Mercier explique que le processus de l'organisation s'échelonne sur 8 des 10 mois de classe. Dès novembre, les directions d'école reçoivent les informations concernant les élèves qui ont atteint leur 6^e année de fréquentation au primaire. En janvier, les directions d'école font parvenir aux SEJ les dossiers des élèves qui font l'objet d'une demande de transfert vers une classe spéciale. Le calendrier se continue ainsi de façon à ce qu'en mars les premières versions de l'organisation soient disponibles pour la prochaine rentrée scolaire.</p> <p>M. Beaulieu demande qui assure les frais de transport scolaire lorsqu'un élève est admis dans une classe spéciale qui ne se trouve pas dans son école et M. Mercier lui explique que le placement étant fait par le Centre de services scolaire, c'est ce dernier qui se charge des frais alors que les frais reviennent aux parents s'ils demandent que leur enfant fréquente une école autre que la sienne.</p> <p>M. Mercier explique que les écoles ont dû préparer dès le début de l'année, une liste des élèves vulnérables, une mise à jour de tous les PI et la détermination des services de soutien nécessaires ainsi que des alternatives possibles au cas où les écoles refermeraient dans une situation de confinement. Les sommes prévues pour soutenir l'aide dans les écoles et qui ne sont pas utilisées en cas de confinement sont redistribuées aux ressources d'aide alimentaire de la communauté.</p> <p>On demande aux membres s'ils ont des questions concernant la synthèse des plans d'urgence des écoles en cas de confinement et ils n'en ont pas.</p> <p>6.4 Aucune information supplémentaire.</p> <p>6.5 Aucun besoin n'est manifesté.</p>	<p>M. Mercier se chargera de faire transmettre aux membres le schéma des différents programmes et parcours en lien avec l'adaptation scolaire.</p>

